

## ECOLE

### UN CHEF À L'ÉCOLE

Ce jeudi 6 décembre, il y avait de l'effervescence à la cantine. En effet, Cédric Béchade, le chef étoilé de l'Auberge Basque, avait concocté un repas de fête pour les 3800 enfants nourris chaque midi par Bertakoa Restauration. Et c'est dans les locaux de la cantine de l'école de Lahonce qu'il a décidé de se déplacer. Après quelques minutes d'observation, le dialogue s'est vite installé et notre chef a pu expliquer aux enfants la composition des plats qu'il avait proposés. Une belle réussite qui ne demande qu'à être renouvelée !



### RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

La rentrée scolaire à l'école publique de Lahonce a apporté son lot de nouveautés cette année encore.

En effet, le retour à la semaine de 4 jours avait été plébiscité par les parents d'élèves, suite au questionnaire adressé par la municipalité (77%). Elle a donc été mise en place dès le début de cette année scolaire. Néanmoins, la plupart des activités périscolaires ont été conservées, avec certes moins d'intervenants extérieurs.

En conséquence, les enfants de l'école n'ont plus cours le mercredi matin. C'est pourquoi l'ALSH 3-10 ans est désormais ouvert ce même jour, à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.

De plus, après une année de collaboration avec notre nouveau fournisseur de restauration scolaire, BERTAKOA RESTAURATION, les avis sont unanimes pour exprimer notre entière satisfaction. Suite à ce changement de prestataire en septembre 2017, la municipalité avait décidé de ne pas modifier les tarifs de la cantine, malgré l'augmentation du prix d'achat du repas. Au regard de l'amélioration constatée par tous, les tarifs ont été légèrement revalorisés à partir de septembre 2018, dans le seul but de compenser cette augmentation du prix d'achat. Ils s'établissent désormais comme suit :

Quotient familial	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
QF ≤ 350 €	1.50 €	1.55 €
351 € ≤ QF ≤ 700 €	2.00 €	2.05 €
701 € ≤ QF ≤ 1 500 €	3.10 €	3.20 €
QF ≥ 1 501 €	4.00 €	4.20 €

## ENVIRONNEMENT

### AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



« L'Agglomération et son Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour proposent aux citoyens une aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. La subvention limitée à un foyer fiscal, sera calculée sur la base de 25% du coût d'achat d'un vélo neuf, limitée à 300 €. Pourront bénéficier de la subvention les personnes physiques justifiant de leur résidence principale dans l'une des communes du périmètre du Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour (158 communes du Pays Basque et Tarnos). Seuls les foyers fiscaux ayant un quotient familial inférieur à 2 200 € pourront être bénéficiaires de cette subvention.

Pour faire une demande au Syndicat, se rendre sur la page internet dédiée au dispositif : <https://www.communaute-paysbasque.fr/les-politiques-publiques/mobilite/aide-lachat-dun-velo-assistance-electrique> ».

Cette information, nous devons la relayer plus largement au plus près des habitants. Les atouts de ce mode doux de déplacement sont nombreux : il permet de s'affranchir des bouchons donc de gagner du temps, il est bon pour la santé et permet d'effectuer un exercice d'entretien physique efficace. De plus et c'est là son principal attrait, il est écologique et permet de réaliser des économies certaines, notamment pour les déplacements domicile travail.

L'intérêt semble tel pour notre environnement que les élus de Lahonce envisagent pour l'année 2019 de doter les bénéficiaires éligibles à la subvention du Syndicat des Mobilités du Pays Basque, d'une aide communale complémentaire de 100€ dans la limite d'un budget annuel établi. Se renseigner auprès de la Mairie.

### JARDINS FAMILIAUX



Les légumes frais du jardin ont le vent en poupe. Plus sains et moins chers, on apprécie de plus en plus ce mode de consommation.

Mais cultiver son jardin chez soi n'est pas à la portée de tout le monde notamment quand on vit dans un habitat collectif.

Et dans nos villages le nombre d'habitat collectif ne cesse et ne cessera d'augmenter.

Les jardins familiaux avec mise à disposition de parcelles pour y faire son potager sont donc une alternative à cette tendance. Si jardiner et récolter vous intéresse, faites vous connaître en mairie. Pour cela, rien de plus simple, rédigez

une lettre de demande de réservation de parcelle à remettre en mairie.

Des nouvelles parcelles sont mises à disposition pour cette année 2019.

La commune vous propose des parcelles de 250 m<sup>2</sup> en location annuelle pour 80 € (eau comprise).

### LAHONCE ACCUEILLE DES CHÈVRES

Des chèvres pour débroussailler et tondre ; ce projet sera remis en place par la municipalité au printemps pour nettoyer les pentes en contre-bas de la mairie et de l'Abbaye. En effet, 4 chèvres de race pyrénéenne et un bouc vont arriver sur la commune. Celles-ci appartiennent à une jeune chevrrière résidant à Urçuit. Cette démarche de nettoyage est écologique puis elle permet à une jeune agricultrice de se lancer pour bientôt produire des fromages issus du lait lahonçais. Tout le monde y gagne donc.

Un chantier citoyen de ramassage des déchets sera organisé courant 2019, après la mise en évidence par le nettoyage des chèvres. Enfin, les enfants de l'école seront sensibilisés à ces nouvelles pratiques, plus vertueuses pour nos territoires.

